



SOUS-PREFECTURE DE GOURDON

Sous-préfecture de l'arrondissement de Gourdon
Bureau des associations
93 Boulevard Aristide Briand
46300 Gourdon
05 65 41 78 29
sp-gourdon@lot.gouv.fr

Le numéro
W822000598 est à
rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de DISSOLUTION

de l'association n° W822000598

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

La Sous-Préfete

donne récépissé à **Madame la Présidente**
d'une déclaration en date du : **06 janvier 2026**
faisant connaître la dissolution d'une association ayant pour titre :
ASSOCIATION B.O.X.E.R'A.M.I. (BOXER OU CROISE EN RECHERCHE D' ADOPTION PAR MAITRE INCONDITIONNEL)

dont le siège social est situé : Mas del Sirey
46600 Gignac

Décision prise le : **31 octobre 2025**

Pièces fournies : Procès-verbal

Gourdon, le 07 janvier 2026

La Sous-Préfète

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.